



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 juin 2024
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Soixante-quatrième session

New York, 13 mai-14 juin 2024

Projet de rapport

Rapporteur : M. Noel M. Novicio (Philippines)

Questions de coordination : appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063

[Point 4 b)]

Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons

1. À sa 14^e séance, le 22 mai 2024, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général intitulé « Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons » ([E/AC.51/2024/5](#)).

Débat

2. Certaines délégations ont souligné l'importance de la coordination stratégique entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, en insistant sur le rôle du Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, et ont mis en exergue la nécessité de renforcer la cohérence du système à cet égard. Une autre délégation a demandé quelles étaient les initiatives prises par le Bureau pour lutter contre la fracture numérique, en particulier au niveau sous-régional. Une délégation a accueilli favorablement la place centrale accordée à l'éducation et à l'intelligence artificielle dans le rapport ; une autre s'est interrogée sur la participation du secteur privé et s'est félicitée de l'accent mis sur la coordination intergouvernementale pour faire avancer les choses.

Conclusions et recommandations

3. Le Comité a félicité le Secrétaire général pour son rapport et recommandé que l'Assemblée générale invite l'Union internationale des télécommunications à accélérer la transformation numérique en Afrique en favorisant les activités de renforcement des capacités au moyen de projets répartis équitablement dans les différentes sous-régions du continent.



4. Le Comité s'est félicité que le dialogue stratégique de haut niveau entre l'Union africaine et l'ONU sur le développement durable ait été mis en place afin de renforcer la coordination stratégique entre l'Organisation et l'Union africaine et a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de présenter dans le prochain plan-programme les responsabilités du programme 9 en ce qui concerne le soutien à ces nouveaux mécanismes.

5. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de continuer de s'employer à mobiliser le potentiel des systèmes alimentaires, en particulier en s'intéressant aux liens entre systèmes alimentaires et énergie, transition numérique et adaptation au climat.

6. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prenne note avec intérêt des conclusions et recommandations figurant au paragraphe 56 du rapport.
